

Enquête sur l'assouplissement de la carte scolaire : premiers résultats

Un habile conseiller en communication politique chargé de promouvoir les bienfaits de la suppression de la carte scolaire à l'occasion de son troisième anniversaire vous le dirait : tout va au mieux. En effet, vu vite, de haut, de loin et en gros, les résultats de l'enquête semblent montrer que les établissements sont peu touchés, que la mixité scolaire et la mixité sociale s'accroissent, qu'il y a plus de retours du privé. Effectivement, l'enquête brosse un panorama national nuancé, prouve que le SNPDEN n'a pas cherché à conduire une enquête à charge mais à savoir ce qui se passe réellement. Cependant, esprits curieux que nous sommes, sortons nos loupes et explorons les détails, là où l'on sait aujourd'hui que se cache le diable... Et, en effet, passé l'écran de la vision « macro », cette enquête permet d'identifier bien des mécanismes menaçants à l'œuvre, et pas toujours où on les attendrait.

L'ENQUÊTE

Enquête effectuée par Internet auprès des personnels de direction du 9 au 19 mars 2010.
2.758 établissements ont répondu à cette enquête de ressenti.

EN BREF...

- La mise en concurrence latente des établissements est réelle et peut être mesurée.
- La mise sous pression affecte prioritairement les établissements les plus défavorisés aux résultats les plus faibles.
- Les établissements ZEP/RAR sont ainsi les plus durement affectés à tous points de vue (effectifs, mixité).
- Les établissements « moyens » mis en concurrence latente radicalisent leur profil (dans un sens ou dans l'autre).

- La mise en concurrence latente amplifie les départs vers le privé (contrairement à l'idée reçue).
- L'assouplissement de la carte scolaire entraîne une diversification très modérée du public des établissements les plus favorisés.

LES ÉTABLISSEMENTS ZEP/RAR, PREMIÈRES VICTIMES

Ce n'est évidemment pas une surprise mais le tableau 1 (voir page 54) montre la gravité de la situation des établissements ZEP/RAR de quelque point de vue qu'on se place.

Ils sont en perte marquée d'effectifs, très au-delà des autres. Certes, il peut y avoir des effets extérieurs à la carte scolaire (comme, par exemple, la tendance à la baisse démographique dans leurs secteurs de recrutement) mais la quasi-totalité de ceux qui perdent des effectifs font bien la corrélation, partielle ou forte, entre baisse d'effectifs et assouplissement. Et ceci nettement plus que les autres collègues.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES NIVEAUX D'ENTRÉES DEPUIS 2007	TOUS	ZEP/RAR
Forte baisse (d'au moins 25 %)	4	10,7
Baisse	28	39,7
Stabilité	26,6	22,4
Légère hausse	35,9	23,2
Forte hausse (d'au moins 25 %)	4,8	3,8



CORRÉLATION FAITE ENTRE CETTE ÉVOLUTION ET L'ASSOULISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE	TOUS	ZEP / RAR
Nette corrélation	10,9	21,3
Corrélation partielle	24,5	34,1
Peu de corrélation	62,4	43,5

Mais, plus encore, le profil des flux qui affectent les établissements ZEP/RAR est sensiblement différent de la moyenne. Ces établissements constatent beaucoup plus que tout autre un accroissement du flux « public-public » mais aussi vers le privé. Nous retrouverons régulièrement ce phénomène.

ÉVOLUTION DU PROFIL DES FLUX	TOUS	ZEP/RAR
Plus de flux public / public	18,9	31,1
Plus de départs vers le privé	9,5	14,5
Plus d'arrivées du privé	15	7,7
Pas de changement	54,8	44,8

Et qui part ? L'enquête montre dans toute sa cruauté statistique ce qui se passe et que nous pressentions tous : partent ceux qui sont un peu plus favorisés que les autres ; partent ceux qui investissent un peu plus dans leur scolarité ; restent ceux qui pensent que le reste du monde n'est pas pour eux ou qui n'attendent plus rien de l'école. Le fait est là, têtue : les établissements ZEP/RAR s'homogénéisent socialement et scolairement.

ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ SOCIALE	TOUS	ZEP/RAR
Diversification sociale du public	24,3	16,6
Stabilité du profil social	62	53,3
Homogénéisation sociale du public	12,3	29,4

ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ SCOLAIRE	TOUS	ZEP/RAR
Diversification du profil scolaire du public	23,9	16,4
Stabilité du profil scolaire	63,6	55,9
Homogénéisation profil scolaire	10,8	26,4

LA MESURE DES EFFETS DE LA MISE EN CONCURRENCE LATENTE

Deuxième porte ouverte enfoncée, pensez-vous : l'assouplissement de la carte scolaire a d'autant plus d'effet qu'un autre établissement public du même type est accessible comme le montre le tableau 2 (voir page 55). Mais mesurer cet effet, c'est aussi mesurer l'impact réel de cet assouplissement sur les établissements, la forme de cet impact et, finalement, mesurer ce qui est bien une forme de mise en concurrence latente. Même si c'est *mezza voce*, cet impact reflète celui qui affecte les établissements ZEP/RAR, ce qui voudrait dire que ces derniers sont moins touchés parce qu'ils sont ZEP/RAR que parce qu'ils sont en « bout de chaîne ».

Ainsi, prenons les profils des flux : l'assouplissement y attise évidemment les échanges « public-public » mais aussi, contrairement à ce qu'on nous conte, les départs vers le privé. Comme pour les établissements ZEP/RAR, en laissant penser aux familles qu'elles obtiendront ce qu'elles veulent dans le public sans pouvoir les satisfaire toutes, on organise le mécontentement envers le service public qui se manifeste par le départ vers le privé (voyez l'écart dans les agglomérations de 2.000 à 100.000 habitants selon qu'il y a ou non plusieurs établissements publics).

ÉVOLUTION DU PROFIL DES FLUX	CONCURRENCE DIRECTE POSSIBLE		PAS DE CONCURRENCE DIRECTE	
	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Plus de flux public / public	22,3	28,1	13,9	9,4
Plus de départs vers le privé	13,6	12	7,6	7
Plus d'arrivées du privé	12,2	13,3	17,6	14,3
Pas de changement	49,9	46	59,4	68,5

« +100.000 » = Ensemble urbain de plus de 100.000 habitants.

« Plusieurs » = Ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants comportant plusieurs établissements du même type.

« Un seul » = Ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants sans autre établissement public du même type.

« Rural » = Zone rurale (moins de 2.000 habitants agglomérés).

Non seulement la mise en concurrence latente des établissements publics entraîne plus de départs vers le privé mais semble aussi augmenter les risques d'homogénéisation sociale et scolaire. Les tableaux ci-dessous montrent que les évolutions qui affectent les publics des établissements mis en concurrence latente sont bien plus importantes (mais il est vrai qu'une partie peut être mise sur le compte des évolutions urbaines elles-mêmes). Cependant, quand on compare et que l'on fait le solde, la « valeur ajoutée » de la mise en concurrence est toujours plus favorable à l'homogénéisation qu'à la diversification. Ainsi, la tendance à la diversification sociale est de 20,5 % en moyenne en l'absence de concurrence directe et de 27,7 % en situation de concurrence larvée alors que la tendance à l'homogénéisation est respectivement de 7,5 % et de 18,5 %. L'assouplissement de la carte scolaire en situation de concurrence larvée entraîne donc un accroissement de 7,2 points de la diversification sociale, certes, mais de 11 points de l'homogénéisation sociale...

ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ SOCIALE	CONCURRENCE DIRECTE POSSIBLE		PAS DE CONCURRENCE DIRECTE	
	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Diversification sociale du public	27,8	27,5	21	19,8
Stabilité du profil social	50,6	56	69,7	72,1
Homogénéisation sociale du public	20,9	16,1	8,5	6,3

ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ SCOLAIRE	CONCURRENCE DIRECTE POSSIBLE		PAS DE CONCURRENCE DIRECTE	
	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Diversification du profil scolaire du public	29,9	28,1	19,9	18,8
Stabilité du profil scolaire	49,9	57	71,6	75,3
Homogénéisation profil scolaire	18,9	14,2	7	4,9

LES ÉTABLISSEMENTS SOUS PRESSION

Qui est sous pression ? Le tableau 3 (voir page 56) montre l'écart entre la moyenne des réponses et ceux qui s'estiment fortement sous pression : 15 % des EPLE établissent de fortes corrélations entre l'évolution de leurs effectifs d'entrée, de la mixité sociale et scolaire de leur public (sur un point, deux ou trois).

Sans la moindre ambiguïté, c'est prioritairement sur les établissements socialement les plus défavorisés, aux élèves les plus en difficulté que la pression s'établit mais sans qu'elle soit cependant exclusive. La pression touche toutes sortes de profils d'établissements, y compris des EPLE jusqu'alors tranquillement très favorisés, mais très inégalement répartie (et pas avec les mêmes conséquences).

PROFIL SOCIAL	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Très défavorisé	19,3	32,2	37,1
Plutôt défavorisé	29,1	26	31,8
Mixte	28,8	20,5	15,2
Assez favorisé	16,1	13,4	11,3
Très favorisé	5,9	7,7	4,6

PROFIL SCOLAIRE	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Plutôt au-dessus de la moyenne	25,8	21,5	17,9
Dans la moyenne	37,6	27	18,5
Plutôt en-deçà de la moyenne	35,6	51,2	63,6

- « Au moins 1 » = Les établissements déclarant au moins une forte corrélation entre une évolution (effectifs, profil social, profil scolaire) et l'assouplissement de la carte scolaire.
- « Les 3 » = Les établissements déclarant de fortes corrélations sur tous les aspects (effectifs, profil social, profil scolaire) et l'assouplissement de la carte scolaire.

Et cette pression va nettement plus dans le sens d'une homogénéisation que d'une diversification, même si les deux mouvements ont bien lieu. Ainsi, un établissement sur dix, sous pression sous tous les aspects, a pu préserver son équilibre antérieur.



ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ SOCIALE	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Diversification sociale du public	24,3	32,2	35,8
Stabilité du profil social	62	29,7	9,9
Homogénéisation sociale du public	12,3	37,9	54,3

ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ SCOLAIRE	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Diversification du profil scolaire du public	23,9	34,2	35,8
Stabilité du profil scolaire	63,6	31,2	11,3
Homogénéisation profil scolaire	10,8	34,4	53

En matière d'évolution des effectifs, plus la pression est forte, plus c'est dans le sens d'une forte baisse mais aussi d'une forte hausse (il y a aussi des « gagnants »!).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES NIVEAUX D'ENTRÉES DEPUIS 2007	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Forte baisse (d'au moins 25 %)	4	14,9	25,2
Baisse	28	39,6	43,7
Stabilité	26,6	13,1	4,6
Légère hausse	35,9	26	19,9
Forte hausse (d'au moins 25 %)	4,8	6,4	6,6

Et, comme déjà relevé, c'est le flux « public-public » qui pèse sur les effectifs des plus sous pression mais aussi un départ plus massif vers le privé. Encore une fois, l'idée que la mise en concurrence des établissements publics permettrait de mieux les défendre contre le privé semble complètement démentie par cette enquête (ne dit-on pas qu'on préfère toujours l'original à la copie...).

ÉVOLUTION DU PROFIL DES FLUX	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Plus de flux public / public	18,9	50	58,9
Plus de départs vers le privé	9,5	19,3	23,2
Plus d'arrivées du privé	15	11,6	6,6
Pas de changement	54,8	17,8	11,3

LA DÉSTABILISATION DES ÉTABLISSEMENTS MOYENS

Sortons une loupe encore plus grosse et comparons des établissements de même profil selon qu'ils sont seuls de leur type ou non. Quatre grands types d'établissement peuvent être définis : ceux qui sont défavorisés socialement et scolairement (15 %), ceux qui sont défavorisés sur un seul critère (33 %), ceux qui sont favorisés sur un seul critère (16 %), ceux qui le sont sur les deux (6 %) et, enfin, ceux qui sont moyens en tout (30 %). Vous trouverez sur le tableau 4 (page 57) l'ensemble des réponses par cette entrée. Vous y verrez que les établissements situés aux extrêmes sont ceux qu'impacte le moins l'assouplissement de la carte scolaire. On n'y voit guère la prétendue diversification sociale des établissements les plus favorisés mais, aussi, on peut relever que la situation de ceux qui s'estiment les plus défavorisés est plus nuancée que si l'on prend parmi eux les seuls ZEP/RAR. Cependant, ce qui frappe le plus, c'est le mouvement qui affecte en cascade les établissements moyens au sens large : les « moyens-moyens », les un peu défavorisés et les un peu favorisés. En matière de flux, nouvelle confirmation : l'assouplissement amplifie partout le flux « public-public » (mais de moins en moins au fur et à mesure que la situation est plus favorable) et n'a d'effet sur les flux avec le privé que dans le sens d'une amplification des départs dans les situations les moins favorables (et très peu d'effet dans les favorables).

ÉVOLUTION DU PROFIL DES FLUX	CD	SD	CM	SM	CF	SF
Plus de flux public / public	29,2	15,5	20,7	10,4	21,4	16,7
Plus de départs vers le privé	19,6	10,6	10	6,5	7,9	7,3
Plus d'arrivées du privé	5,5	7	17,3	17	19,8	19,3
Pas de changement	44,6	64,8	51,1	64,2	50	56,8

C D = établissement un peu défavorisé en situation de concurrence potentielle.

S D = établissement un peu défavorisé sans concurrence potentielle directe.

C M = établissement moyen en situation de concurrence potentielle.

S M = établissement moyen sans concurrence potentielle directe.

C F = établissement un peu favorisé en situation de concurrence potentielle.

S F = établissement un peu favorisé sans concurrence potentielle directe.



En ce qui concerne l'évolution de la mixité sociale et scolaire, la situation est tout aussi trouble. Les établissements un peu défavorisés (c'est-à-dire encore marqués par une certaine mixité sociale) ont tendance à s'homogénéiser d'une façon générale mais plus encore là où il y a une situation de concurrence potentielle. Ce sont sans doute ceux qui les quittent pour rejoindre d'autres établissements moyens ou favorisés qui donnent à ces derniers le sentiment d'une mixité accrue, d'autant plus, d'ailleurs, que la situation est plus favorable. Le même mécanisme est à l'œuvre en matière de mixité scolaire.

ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ SOCIALE	CD	SD	CM	SM	CF	SF
Diversification sociale du public	11,1	7,7	34,3	27,7	38,1	24,5
Stabilité du profil social	51,7	70,4	57,9	67,1	54,8	70,8
Homogénéisation sociale du public	36,9	21,8	7,5	3,9	6,7	4,2

EVOLUTION DE LA MIXITÉ SCOLAIRE	CD	SD	CM	SM	CF	SF
Diversification du profil scolaire du public	11,8	9,9	33,8	24,3	37,7	21,9
Stabilité du profil scolaire	55,7	69,7	57,4	70,8	56	73,4
Homogénéisation profil scolaire	31,7	19,7	7,3	3,9	6	4,2

Tout se passe comme si l'assouplissement de la carte scolaire attisait le mouvement (latent ailleurs) de dégradation des établissements un peu défavorisés mais encore mixtes perdant une partie de leur population au profit d'autres, moyens ou un peu favorisés, qui sont les seuls à être finalement « mixés » dans des conditions souvent d'autant plus mal vécues que ces établissements sont davantage mis sous pression que les autres. Peut-être est-ce là l'indice de mouvements de radicalisation des établissements moyens « sans histoire » qui changent silencieusement de profils pour devenir franchement « bons » ou franchement « mauvais », mais toujours stressés par une situation précaire. Bref : une déstabilisation silencieuse de ce qui fait le cœur d'un service public de proximité : ne pas à avoir à se poser la question de savoir s'il faut y aller ou pas ! Pour n'être pas le plus spectaculaire, ce n'est pas le moins grave...



Philippe TOURNIER
Secrétaire général

ANNEXE

TABLEAU 1

TYPE D'IMPLANTATION	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Ensemble urbain de + de 100.000 habitants	15,8	12,4	21,5	24,8	20,5
Ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants comportant plusieurs établissements publics du même type que le vôtre	31,1	32,5	26	28,7	45,2
Ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants où votre établissement est le seul public de ce type	27,8	24,8	40,9	33,1	23,5
Zone rurale (moins de 2.000 habitants agglomérés)	13,9	18,2	3,3	3,6	5,1
Autre situation	3,6	4,1	1,1	2,8	2,8

ÉVOLUTION EFFECTIFS ENTRÉE	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Forte baisse (d'au moins 25 %)	4	4	1,7	4,5	10,7
Baisse	28	25,6	27,6	35,7	39,7
Stabilité	26,6	24,8	39,8	28,2	22,4
Légère hausse	35,9	39,7	23,8	27,2	23,2
Forte hausse (d'au moins 25 %)	4,8	5,4	3,3	3,4	3,8

CORRÉLATION EFFECTIFS	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Nette corrélation	10,9	12,6	2,2	8,3	21,3
Corrélation partielle	24,5	26,5	3,9	24,6	34,1
Peu de corrélation	62,4	59,1	88,4	64,8	43,5

ÉVOLUTION FLUX	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Plus de flux public / public	18,9	20,6	6,1	17,2	31,1
Plus de départs vers le privé	9,5	11,1	4,4	6,2	14,5
Plus d'arrivées du privé	15	15	7,2	17,5	7,7
Pas de changement	54,8	51,9	78,5	56,9	44,8

PROFIL SOCIAL	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Très défavorisé	19,3	19,9	35,9	11,8	61,2
Plutôt défavorisé	29,1	28,9	50,3	23,7	29,4
Mixte	28,8	27,9	9,4	37,4	6,8
Assez favorisé	16,1	16,9	1,1	18,2	1,1
Très favorisé	5,9	5,8	0	8,1	0,2

ÉVOLUTION MIXITÉ SOCIALE	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Diversification sociale du public	24,3	27	16	18,5	16,6
Stabilité du profil social	62	59,1	68,5	69,2	53,3
Homogénéisation sociale du public	12,3	12,8	11,6	11	29,4

CORRÉLATION MIXITÉ SOCIALE	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Nette corrélation	9,9	11,1	1,1	8,6	20,5
Corrélation partielle	18,8	20,6	7,2	16,7	24,9
Peu de corrélation	67,7	65,2	85,1	70,2	51,8

PROFIL SCOLAIRE	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Plutôt au-dessus de la moyenne	25,8	25,9	6,6	31,4	2,8
Dans la moyenne	37,6	37	34,8	40,7	18,8
Plutôt en-deçà de la moyenne	35,6	36,5	54,1	26,9	78

ÉVOLUTION MIXITÉ SCOLAIRE	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Diversification du profil scolaire du public	23,9	25,9	17,1	19,4	16,4
Stabilité du profil scolaire	63,6	61,8	67,4	68,1	55,9
Homogénéisation profil scolaire	10,8	11	8,8	10,7	26,4

CORRÉLATION MIXITÉ SCOLAIRE	TOUS	COLLÈGES	LP	LEGT / LPO	ZEP / RAR
Nette corrélation	9,3	10,2	0,6	9,1	19,2
Corrélation partielle	20,1	21,7	6,6	19	26,7
Peu de corrélation	66,8	64,9	84	67,6	51,6

TABLEAU 2

- « +100.000 » = Ensemble urbain de plus de 100.000 habitants.
- « Plusieurs » = Ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants comportant plusieurs établissements du même type.
- « Un seul » = Ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants sans autre établissement public du même type.
- « Rural » = Zone rurale (moins de 2.000 habitants agglomérés).

ÉVOLUTION EFFECTIFS ENTRÉE	TOUS	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Forte baisse (d'au moins 25 %)	4	6,4	5,2	3,1	1,6
Baisse	28	34	33,4	25,7	20,6
Stabilité	26,6	28,7	25,6	25,7	26,6
Légère hausse	35,9	26,9	31,4	39,6	45,6
Forte hausse (d'au moins 25 %)	4,8	3,7	4	5,7	5,2

ÉVOLUTION FLUX	TOUS	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Plus de flux public / public	18,9	22,3	28,1	13,9	9,4
Plus de départs vers le privé	9,5	13,6	12	7,6	7
Plus d'arrivées du privé	15	12,2	13,3	17,6	14,3
Pas de changement	54,8	49,9	46	59,4	68,5

ÉVOLUTION MIXITÉ SOCIALE	TOUS	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Diversification sociale du public	24,3	27,8	27,5	21	19,8
Stabilité du profil social	62	50,6	56	69,7	72,1
Homogénéisation sociale du public	12,3	20,9	16,1	8,5	6,3

CORRÉLATION MIXITÉ SOCIALE	TOUS	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Nette corrélation	9,9	18,4	15	5,5	1,8
Corrélation partielle	18,8	27,6	27,5	12,1	7,3
Peu de corrélation	67,7	51,7	54,7	79,3	87

ÉVOLUTION MIXITÉ SCOLAIRE	TOUS	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Diversification du profil scolaire du public	23,9	29,9	28,1	19,9	18,8
Stabilité du profil scolaire	63,6	49,9	57	71,6	75,3
Homogénéisation profil scolaire	10,8	18,9	14,2	7	4,9

CORRÉLATION MIXITÉ SCOLAIRE	TOUS	+ 100.000	PLUSIEURS	UN SEUL	RURAL
Nette corrélation	9,3	17,5	14,7	4,8	2,6
Corrélation partielle	20,1	28,7	28,1	14,1	8,6
Peu de corrélation	66,8	50,3	54,6	78,1	84,4

TABLEAU 3

- « Au moins 1 » = Les établissements déclarant au moins une forte corrélation entre une évolution (effectifs, profil social, profil scolaire) et l'assouplissement de la carte scolaire.
 « Les 3 » = Les établissements déclarant de fortes corrélations sur tous les aspects (effectifs, profil social, profil scolaire) et l'assouplissement de la carte scolaire.

TYPE IMPLANTATION	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Ensemble urbain de + de 100.000 habitants	15,8	24,8	33,1
Ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants comportant plusieurs établissements publics du même type que le vôtre	31,1	47	47,7
Ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants où votre établissement est le seul public de ce type	27,8	16,3	11,3
Zone rurale (moins de 2.000 habitants agglomérés)	13,9	4	3,3
Autre situation	3,6	1,7	0

EVOLUTION EFFECTIFS ENTRÉE	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Forte baisse (d'au moins 25 %)	4	14,9	25,2
Baisse	28	39,6	43,7
Stabilité	26,6	13,1	4,6
Légère hausse	35,9	26	19,9
Forte hausse (d'au moins 25 %)	4,8	6,4	6,6

EVOLUTION FLUX	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Plus de flux public / public	18,9	50	58,9
Plus de départs vers le privé	9,5	19,3	23,2
Plus d'arrivées du privé	15	11,6	6,6
Pas de changement	54,8	17,8	11,3

PROFIL SOCIAL	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Très défavorisé	19,3	32,2	37,1
Plutôt défavorisé	29,1	26	31,8
Mixte	28,8	20,5	15,2
Assez favorisé	16,1	13,4	11,3
Très favorisé	5,9	7,7	4,6

EVOLUTION MIXITÉ SOCIALE	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Diversification sociale du public	24,3	32,2	35,8
Stabilité du profil social	62	29,7	9,9
Homogénéisation sociale du public	12,3	37,9	54,3

PROFIL SCOLAIRE	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Plutôt au-dessus de la moyenne	25,8	21,5	17,9
Dans la moyenne	37,6	27	18,5
Plutôt en-deçà de la moyenne	35,6	51,2	63,6

EVOLUTION MIXITÉ SCOLAIRE	TOUS	AU MOINS 1	LES 3
Diversification du profil scolaire du public	23,9	34,2	35,8
Stabilité du profil scolaire	63,6	31,2	11,3
Homogénéisation profil scolaire	10,8	34,4	53

TABLEAU 4

C comme « concurrence » : établissements en situation potentielle de concurrence, c'est-à-dire dans un « ensemble urbain de plus de 100.000 habitants » ou dans un « ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants comportant plusieurs établissements publics de même type ».

S comme « seul » : établissements dans un « ensemble urbain de 2.000 à 100.000 habitants sans autre établissement public du même type » ou en « zone rurale (moins de 2.000 habitants agglomérés) ».

TD comme « très défavorisés ».

D comme « un peu défavorisés ».

M comme « moyen mixte ».

F comme « un peu favorisés ».

TF comme « très favorisés ».

CORRÉLATION EFFECTIFS	C TD	S TD	C D	S D	C M	S M	C F	S F	C TF	S TF
Nette corrélation	16,1	5,2	24,4	12	13,1	2,6	13,1	4,2	12,7	8,7
Corrélation partielle	28,9	14,2	35,1	21,1	28,5	18,5	31,3	20,3	30,5	30,4
Peu de corrélation	53,7	79,4	39,9	65,5	57,2	76,2	55,6	73,4	53,4	56,5

EVOLUTION FLUX	C TD	S TD	C D	S D	C M	S M	C F	S F	C TF	S TF
Plus de flux public / public	27,8	12	29,2	15,5	20,7	10,4	21,4	16,7	18,6	15,2
Plus de départs vers le privé	12,8	6,4	19,6	10,6	10	6,5	7,9	7,3	3,4	4,3
Plus d'arrivées du privé	10,3	17,1	5,5	7	17,3	17	19,8	19,3	21,2	28,3
Pas de changement	47,9	63,5	44,6	64,8	51,1	64,2	50	56,8	55,9	50

EVOLUTION MIXITÉ SOCIALE	C TD	S TD	C D	S D	C M	S M	C F	S F	C TF	S TF
Diversification sociale du public	26,8	19,2	11,1	7,7	34,3	27,7	38,1	24,5	17,8	17,4
Stabilité du profil social	53,7	72,2	51,7	70,4	57,9	67,1	54,8	70,8	72	71,7
Homogénéisation sociale du public	18,8	7,8	36,9	21,8	7,5	3,9	6,7	4,2	10,2	10,9

CORRÉLATION MIXITÉ SOCIALE	C TD	S TD	C D	S D	C M	S M	C F	S F	C TF	S TF
Nette corrélation	16,1	3,1	26,2	11,3	9,2	2,1	10,3	3,6	12,7	10,9
Corrélation partielle	24,3	9,9	25,5	13,4	26	9,1	30,2	14,6	22,9	6,5
Peu de corrélation	56,4	83,1	46,9	73,2	62	85,1	57,1	80,2	61	78,3

EVOLUTION MIXITÉ SCOLAIRE	C TD	S TD	C D	S D	C M	S M	C F	S F	C TF	S TF
Diversification du profil scolaire du public	27,5	18,1	11,8	9,9	33,8	24,3	37,7	21,9	25,4	13
Stabilité du profil scolaire	54,6	75,1	55,7	69,7	57,4	70,8	56	73,4	62,7	80,4
Homogénéisation profil scolaire	16,5	5,6	31,7	19,7	7,3	3,9	6	4,2	11,9	4,3

CORRÉLATION MIXITÉ SCOLAIRE	C TD	S TD	C D	S D	C M	S M	C F	S F	C TF	S TF
Nette corrélation	15,8	3,5	23,2	8,5	8,3	2,6	10,3	2,6	15,3	6,5
Corrélation partielle	25	10,1	27,3	16,9	27,7	12	29	13,5	26,3	15,2
Peu de corrélation	56,4	82,7	47,2	71,1	60,8	80,9	58,7	82,3	54,2	76,1